

Géomaticien ou Géomaticienne (F/H/X) sous CDD

La Province de Namur recrute un.e géomaticien.ne (F/H/X) sous statut contractuel pour le Service Technique du Territoire et de la Transition – Pôle géomatique et expertise foncière.

Informations générales

- Nombre de poste vacant : 1
- Entrée en fonction : en fonction des disponibilités du candidat ou de la candidate
- Lieu de travail principal : Maison administrative provinciale, rue Henri Blès, 190C à 5000 NAMUR
- Contrat à durée déterminée d'une durée de 2 ans
- Votre candidature est attendue pour **le 11 août 2024 au plus tard**.

Où allez-vous travailler ?

Votre service d'attache : Service Technique du Territoire et de la Transition – Pôle géomatique & expertise foncière.

Le service est actif dans son rôle d'aide et de conseil technico-juridique auprès des communes. Dans le cadre de la gestion du patrimoine communal, tant public que privé, ses domaines de compétences se définissent au tour de 4 axes : La topographie et photogrammétrie ; Les systèmes d'information géographique ; L'expertise foncière ; La catalographie patrimoniale.

Vos missions

Vous êtes chargé de favoriser le développement de l'utilisation d'outils SIG et maintenir/enrichir ceux-ci afin qu'ils conservent un excellent niveau et recueillent l'adhésion du plus grand nombre. Vous agissez en tant que personne ressource «développement», vous identifiez les besoins existants et les solutions de SIG en matière de documents d'Atlas voiries et cours d'eau, de gestion du territoire et des infrastructures des services provinciaux et communaux.

Le descriptif de fonction peut vous être fourni, sur demande, à l'adresse carriere2@province.namur.be

Votre profil

- Vous disposez d'un diplôme à orientation technique de l'enseignement supérieur de type long ou universitaire et disposer d'une expérience professionnelle probante dans le domaine des SIG, des connaissances des produits ESRI®.

Remarque : Si votre diplôme a été fourni à l'étranger, vous devez fournir une attestation d'équivalence à un des diplômes requis pour ce poste délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique).

- Conditions générales d'accès : être de conduite irréprochable et jouir de ses droits civils et politiques.

La procédure de sélection

La sélection s'effectuera en une seule étape :

Une audition permettant d'évaluer la motivation des candidat.e.s, leur perception de la fonction et les compétences liées au poste.

Nous offrons

Contrat

- Régime de travail : Temps plein (38 heures par semaine)
- Type de contrat : Contrat à durée déterminée d'une durée de 2 ans
- Estimation de la rémunération : Géomaticien.ne - Grade d'Attaché.e spécifique - Echelle A1sp
 - Brute mensuelle indexée (2024) avec 0 année d'ancienneté à temps plein : 3.671,95€
 - Brute mensuelle indexée (2024) avec 6 années d'ancienneté à temps plein : 4.172,67€

Une estimation de la rémunération peut être demandée à l'adresse carriere2@province.namur.be

Avantages

- Octroi de chèques-repas d'une valeur de 8 euros par jour presté (1,09 euros quote-part travailleur et 6,91 euros quote-part employeur)
- Remboursement des frais de transports publics pour le trajet domicile-lieu de travail
- Remboursement de 0,145 euro/km parcouru en vélo

Comment postuler ?

Pour être recevable, votre dossier de candidature doit être composé des documents suivants :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae
- Une copie du diplôme donnant accès à l'emploi

Les candidatures doivent être adressées, par mail, à l'adresse carriere2@province.namur.be (référence SVY) ou introduites, par pli simple, au Service de Gestion des Ressources Humaines, rue Henri Blès, 190C à 5000 NAMUR **pour le 11 août 2024 au plus tard.**

La date de dépôt des candidatures constitue un délai de rigueur et toute candidature réceptionnée au-delà ne sera pas prise en considération par le Service de Gestion des Ressources Humaines et sera déclarée irrecevable.

Pour toute question relative à cette procédure de recrutement, veuillez contacter Madame Sylvie VANDEVORST au 081/77.57.01 ou via l'adresse mail carriere2@province.namur.be

Egalité des chances et diversité

La Province de Namur ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance, de handicap, etc. Nous veillons à lutter contre les discriminations et à valoriser les compétences de personnes en situation de handicap. Pour pouvoir bénéficier d'une adaptation éventuelle dans le cadre des épreuves, veuillez prendre contact avec la Cellule en charge du recrutement à l'adresse carriere2@province.namur.be